

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE HANAU-LA PETITE PIERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 30 octobre 2025

Nombre de conseillers : 60      Conseillers présents : titulaires : 43 + 6 Pouvoirs  
suppléants : 4

Secrétaire de séance : M. M. KRAPFENBAUER

Sous la présidence de : M. P. MICHEL

**PRESENTS** : M. T. SPACH, Mme L. JOST-LIENHARD, MM. P. MICHEL, S. FATH, Mme L. MEHL, MM. M. MEYER, D. ETTER, F. ENSMINGER, Mme C. KISTER, MM. M. GANGLOFF, E. WAGNER, D. FOLLENIUS, R. MULLER - Suppléant -, H. DOEPPEN, Mme E. BECK, M. J.-M. FISCHBACH, Mme C. MUNSCH, MM. J.-M. KRENER, G. HALTER, Mme M.-C. MILLER-AMARD - Suppléante -, MM. P. GANGLOFF, A. DANNER, R. SCHMITT, D. BURRUS, Mme A. LEIPP, MM. J.-M. HOERTH, H. STEGNER, Mme C. DURRMEYER-ROESS, MM. R. MULLER, C. FAUTH, F. DE FIGUEIREDO, S. LEICHTWEIS, M. BERTRAND - Suppléant -, Mme H. SCHMITT - Suppléante -, MM. KRAPFENBAUER, A. SPAEDIG, Mme F. BOURJAT, MM. J.-C. BERRON, R. LETSCHER, R. KOENIG, Y. RUDIO, C. EICHWALD, G. SAND, Mme V. DA SILVA ADRIANO, M. C. DORSCHNER, Mmes C. DOERFLINGER, D. SCHMITT-MERX.

**EXCUSES** : Mmes D. HAMM, A. CHABERT - Pouvoir à M. P. GANGLOFF -, MM. F. STAATH - Pouvoir à M. Y. RUDIO -, G. REUTENAUER, Mme F. BRACH - Pouvoir à Mme E. BECK -, MM. C. WINDSTEIN, Y. KLEIN - Pouvoir à Mme F. BOURJAT -, T. SCHINI - Pouvoir à M. H. STEGNER -, D. HOLZSCHERER - Pouvoir à M. A. SPAEDIG -, P. HERRMANN, B. KRIEGER, J.-M. REICHHART.

**Compte-rendu par le Président des attributions exercées par délégation du Conseil**

Signature de marchés et d'avenants de marchés

**Vu** la délibération n°7C du Conseil communautaire du 16 juillet 2020 donnant délégation au Président, pendant toute la durée de son mandat, pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés selon la procédure adaptée ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

**Le Président rend compte au Conseil, qui en prend acte**, de la signature de marchés et d'avenants de marchés détaillés en Annexe

Renoncement à l'exercice du droit de préemption urbain

**Vu** la délibération n°7E du Conseil communautaire du 16 juillet 2020 déléguant au Président, pendant toute la durée de son mandat, l'exercice au nom de la Communauté de Communes du droit de préemption tel que défini par le code de l'urbanisme et entrant dans le cadre de l'exercice des compétences de la Communauté de Communes,

**Le Président rend compte au Conseil, qui en prend acte**, du renoncement le 22 octobre 2025 à l'exercice du droit de préemption urbain dans le cadre des Déclarations d'Intention d'Aliéner pour la parcelle cadastrée Section 14, n°229 d'une superficie de 7,45 ares à Ingwiller.

Décisions de virement de crédits

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-23 et L.5217-10-6,

**Vu** les délibérations du 21 septembre 2023 portant adoption de la nomenclature M57 et du Règlement Budgétaire et Financier à compter du 1er janvier 2024,

Vu la délibération du 10 avril 2025 portant adoption du budget primitif 2025 et autorisant le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections,

Le Président rend compte au Conseil, qui en prend acte, des décisions de virement de crédits suivantes :

Arrêté du 6 octobre 2025 pour Budget annexe « Voirie » :

SECTION D'INVESTISSEMENT						
Sens	Chapitre	Article	Libellé	Op.	Fct°	Montant
Dépenses	45	45810206	Op. sous mandat – LOHR	OPFI	01	+3 600 €
		45810207	Op sous mandat - PETERSBACH	OPFI	01	+4 000 €
		45810212	Op sous mandat - SCHOENBOURG	OPFI	01	-4 000 €
		45810235	Op. sous mandat – NIEDERSOULTZBACH	OPFI	01	-3 600 €
Recettes	45	45820206	Op. sous mandat – LOHR	OPFI	01	+3 600 €
		45820207	Op sous mandat - PETERSBACH	OPFI	01	+4 000 €
		45820212	Op sous mandat - SCHOENBOURG	OPFI	01	-4 000 €
		45820235	Op. sous mandat – NIEDERSOULTZBACH	OPFI	01	-3 600 €

Arrêté du 23 octobre 2025 pour Budget annexe « Château de Lichtenberg » :

SECTION D'INVESTISSEMENT						
Sens	Chapitre	Article	Libellé	Op.	Fct°	Montant
Dépenses	20	2088	Autres immobilisations incorporelles	OPNI	01	+ 200 €
	21	2188	Autres immobilisations corporelles	OPNI	01	- 200 €

Certifié exécutoire

Pour extrait conforme,

Marc KRAPFENBAUER  
Secrétaire de séance

Patrick MICHEL  
Président